



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION

Les honoraires de l'agence sont de :

5% T.T.C. du prix de vente T.T.C. pour
un **mandat exclusif**



Pour la vente de garages, les honoraires sont d'un
montant forfaitaire de 3000 Euros T.T.C.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de
l'acquéreur (à définir à la signature du mandat).

L'agence ne manie pas de fonds dans le cadre des
transactions immobilières.



www.savoielac.com

 [agence_savoielac](#)
 [agence savoielac](#)

Durée des mandats : 3 mois (*sauf accords particuliers*)

Résiliation : Préavis de deux semaines

Les honoraires s'entendent TTC à la charge du vendeur

*Les honoraires d'agences incluent la recherche de biens, la communication, les visites, la négociation du prix, la rédaction du compromis de vente, le suivi administratif du compromis en lien avec le notaire jusqu'à la signature de l'acte authentique chez ce dernier.

Estimation : Gratuite

Mandat exclusif : 5% TTC

L'agence Savoielac s'engage à rendre votre bien unique afin de mener une vente de qualité au prix du marché. C'est pour cela que nous avons fait le choix de travailler avec vous qu'en exclusivité.

Nous vous proposons une estimation précise, une valorisation du bien, une visibilité unique, un suivi et des conseils avant, pendant et après votre projet immobilier.



AGENCE SAVOIELAC

Lac Annecy – La Clusaz – Megève
Depuis 2001

Services	Mandat Privilège (exclusif) 5%TTC
Estimation de valeur du bien avec dossier d'étude	✓
Communication/Commercialisation (fichier client, plateformes en ligne, partenaires)	✓
Sélection des acquéreurs (critère de solvabilité)	✓
Gestion complète des visites	✓
Collaboration des partenaires (courtier, notaires...)	✓
Négociation	✓
Rédaction du compromis de vente, montage du dossier, suivi et accompagnement jusqu'à la remise des clés	✓
Shooting photos par un professionnel	✓
Apparition du bien dans des magazines/journaux locaux	✓
Discretion	✓
Brochure/mailling dédié (avec votre accord)	✓

